



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Production française de frites, chips et purée

Question écrite n° 17832

Texte de la question

Mme Caroline Parmentier appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur la production française de frites, chips et purée. La France, premier pays exportateur mondial de pommes de terre, importe massivement des produits transformés comme des frites, chips et purée, notamment de Belgique et des Pays-Bas. À titre d'illustration, le pays importe 5 fois plus de chips qu'il n'en exporte et seulement 15 % des chips consommées en France sont produites sur le territoire national. En outre, bien que le déficit de produits transformés diminue, la balance en valeur continue de s'accroître. Cette situation pose des questions de fond sur la souveraineté alimentaire du pays, sur la capacité de la filière à être compétitive et sur la réponse apportée au souci croissant des Français de consommer des produits locaux. Mme la députée lui demande donc comment le Gouvernement entend soutenir l'émergence d'un écosystème français compétitif dans la transformation des pommes de terre (frites, chips, purée). Elle appelle en particulier son attention sur l'objectif de réduire la dépendance aux importations, tout en répondant à la demande intérieure de manière compétitive et durable. Enfin, elle lui prie de lui indiquer les mesures que le Gouvernement compte adopter afin de veiller à une rémunération décente pour les travailleurs de cette filière.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Parmentier](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (9^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17832

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Agriculture et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2024](#), page 3954

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)